

**Auteur, titre et références du texte :**

Abbé Alphonse ANGOT, « Note sur la famille du cardinal Mathieu Cointerel », dans *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XLII (1897), p. 285-287.

**Mis en ligne par :**

Archives départementales de la Mayenne  
6 place des Archives — 53000 LAVAL, France  
[archives@cq53.fr](mailto:archives@cq53.fr)

Date de première mise en ligne : 14 juin 2007.

Référence : FR-AD53-BN-0125

**Texte relu par : Joël Surcouf**

d'après un exemplaire conservé aux Archives départementales de la Mayenne  
(cote : BC 75).

**D'autres textes sont disponibles**

sur le site des Archives de la Mayenne :  
<http://www.lamayenne.fr/?SectionId=418>

Abbé A. ANGOT

**NOTE SUR LA FAMILLE  
DU  
CARDINAL MATHIEU COINTEREL**

Le cardinal Cointerel est-il Angevin ou Manceau ? La question partage encore les savants. Ménage qui le fait naître à Sablé a d'excellentes raisons pour dire qu'il était Manceau, ne fût-ce que celle-ci : le futur cardinal fut boursier au collège du Bueil, à Angers ; or ce collège était fondé pour des étudiants du Maine ; quelle apparence qu'on eût laissé un étranger bénéficier d'une faveur si recherchée par les candidats de notre province ?

La famille Cointerel était d'ailleurs très répandue dans le pays de Sablé ; une nièce du cardinal était de Solesmes. Tout concourt donc à faire admettre l'opinion de Ménage qui était clairement exprimée dans l'oraison funèbre de Mathieu Cointerel, au moins pour l'origine mancelle, sinon sabolienne, du personnage.

Les notes que j'extrai aujourd'hui des *Insinuations ecclésiastiques* concernent un membre de la même famille, Pierre Cointerel ou Cointereau, qui fut chanoine du Mans, prieur de Notre-Dame de Priz, près Laval (1583-1588), puis de Huillé en Anjou (1588). Ce nouveau venu est né à Poillé, près de Sablé. Ne serait-ce point là que le cardinal aurait vu le jour en 1516 ? Pierre Cointerel, devait être son neveu et son protégé. Simple tonsuré en 1577, il obtenait de suite un canonicat de Saint-Julien, ce qui ne s'accordait qu'à des mérites bien exceptionnels ou à des protections puissantes. De plus il succéda à l'illustre prélat dans le prieuré de Huillé, coïncidence qu'on peut expliquer par un arrangement de famille.

---

Lettres de tonsure par Pierre, évêque de Rouanne, à Pierre Contereau, fils de Jean Contereau et de Jeanne, de la paroisse de Poillé, au Mans, le 18 juillet 1577.

Le nouveau tonsuré fut pourvu ensuite d'un canonicat à Saint-Julien au sujet duquel il fit en 1583 l'accord suivant :

Le xvii des calendes de septembre, onzième année du pontificat de Grégoire XIII (16 août 1583), permutation en cour de Rome entre Nicolas Hayrie, clerc, lequel cède son

prieuré de Notre-Dame de Priz, près Laval, à Pierre Contereau (Contarellus), clerc, à condition que celui-ci résigne son canonicat à Guillaume de Gontil, prêtre.

Quelques jours plus tard Pierre Contereau vient prendre possession de son prieuré lavallois.

Le x des calendes de février, troisième année de son pontificat (22 janvier 1588), Sixte V signe le bref de permutation du prieuré de Priz que Pierre Cointrel (le nom a maintenant cette orthographe), échange avec Abel Cormeray, fils de Jean C. et de Marie Cosnier du diocèse d'Angers, pour le prieuré de Huillé, en Anjou.

Mathieu Cointrel, le cardinal, était lui-même prieur de Huillé en 1576 ; il avait sans doute démissionné en faveur d'Abel Cormeray, et celui-ci rétrocédait le bénéfice au parent de son bienfaiteur, trois ans après la mort de ce dernier. Pierre Cointrel était encore alors simple clerc.

Ni Abel Cormeray, ni Pierre Cointreau ne figurent dans la liste des prieurs de Huillé donnée par M. C. Port dans le *Dictionnaire de Maine-et-Loire*. Pierre Cointreau eut pour successeur, non immédiat peut-être, en 1615 Philippe Fouquier.

A. ANGOT.

(*Insinuations ecclésiastiques*, XVII, 204, XIX, 56.)